



**SYSTEME DES NATIONS UNIES
EN REPUBLIQUE DE GUINEE**



**GOUVERNEMENT DE LA
REPUBLIQUE DE GUINEE**

**PLAN-CADRE DES NATIONS UNIES POUR
L'AIDE AU DEVELOPPEMENT
(PNUAD)**

REPUBLIQUE DE GUINEE

2013-2017

Février 2012

AVANT PROPOS

Inspiré des réformes du Système des Nations Unies (SNU) amorcées en 1997, le Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement, PNUAD (2013-2017) ou United Nations Développement Assistance Framework UNDAF (2013-2017) de la Guinée, décrit la réponse collective, cohérente et intégrée des Fonds, Programmes et Institutions Spécialisés, résidentes et non résidentes, du Système des Nations Unies (SNU) en Guinée aux priorités et besoins nationaux du pays pour la période 2013-2017. Ceux-ci étant particulièrement reflétés dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté ou DSRP (2011-2012) et le Plan Quinquennal de Développement Socio-économique ou Plan Quinquennal (2011-2015).

Le processus de formulation du présent document s'est déroulé au sein d'un cadre participatif et dynamique, associant toutes les parties prenantes, et placé sous le leadership conjoint du Gouvernement de la République de Guinée et l'Equipe Pays des Nations Unies en Guinée.

Le PNUAD (2013-2017) constitue le cadre de planification de référence des activités de développement du SNU pour la période 2013-2017 et est conçu pour renforcer la coordination, la cohérence et la synergie des interventions du SNU en Guinée.

Le présent document est basé sur l'analyse stratégique commune des défis du développement du pays conduite en 2011 dans le cadre du Bilan Commun de Pays (BCP) de la Guinée et intègre tant les avancées du pays en direction des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) que les priorités nationales articulées dans les documents nationaux de référence et les principes guidant la coopération du SNU, en particulier, l'approche basée sur les Droits de l'Homme, l'égalité du genre et le renforcement des capacités nationales.

L'opérationnalisation du PNUAD 2013-2017 constitue également une étape décisive vers l'initiative « Unis Dans l'Action » ou « Delivering As One » par le biais d'un Plan d'Action comprenant un cadre logique de résultats communs, un cadre budgétaire commun et un mécanisme commun de pilotage et de suivi-évaluation à même de garantir la cohérence des programmes mis en œuvre.

Nous exprimons notre reconnaissance et nos sincères remerciements aux experts et techniciens des ministères techniques nationaux, des agences du SNU, du secteur privé et de la Société Civile, pour leur contribution au sein des groupes de travail élargis, véritable cheville ouvrière du processus de formulation de ce PNUAD.

Pour le Gouvernement de la Guinée

Pour le Système des Nations Unies

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano (PhD)
Ministre de la Coopération Internationale
République de la Guinée

Mr. Anthony Ohemeng-Boamah
Coordonateur Résident du Système des Nations
Unies en Guinée

DECLARATION D'ENGAGEMENT DE L'EQUIPE PAYS DU SYSTEME DES NATIONS UNIES EN GUINEE

Le Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Aide au développement (PNUAD) pour la période 2013-2017 de la Guinée, élaboré de manière participative, est fondé sur les avantages comparatifs du Système des Nations Unies en Guinée. Il intègre les orientations stratégiques nationales telles que définies dans les documents nationaux de référence notamment le Document Intérimaire de Stratégie de Réduction de la Pauvreté-DSRP (2011-2012), le Plan d'Actions Prioritaires du Gouvernement-PAP (2011) et du Plan Quinquennal (2011-2015).

Nous soussignés, Représentants des Agences Spécialisées, Institutions, Fonds et Programmes, résidents et non-résidents, du Système des Nations Unies en Guinée, nous engageons, dans le cadre du PNUAD 2013-2017 de la Guinée, à œuvrer en étroite collaboration avec le Gouvernement de la République de Guinée et l'ensemble des partenaires au développement pour accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), assurer une croissance économique verte, inclusive et profitable à tous pour une meilleure qualité de vie des populations guinéennes.

Aussi, prenons-nous les engagements suivants, dans le respect de nos mandats respectifs, et dans le cadre du PNUAD (2013-2017) de la Guinée :

- Accompagner la Guinée dans la réalisation de ses objectifs de développement à travers la mise en œuvre de trois axes stratégiques d'intervention : (i) Promotion de la Bonne Gouvernance ; (ii) Accélération de la Croissance et Promotion d'Opportunités d'Emplois et de Revenus pour Tous ; et (iii) Réduction de la Vulnérabilité et Amélioration des Conditions de Vie ;
- Œuvrer pour une plus grande cohérence des interventions et l'harmonisation des procédures du Système des Nations Unies en Guinée en application des principes de la Déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'Aide au Développement et le Plan d'Action d'Accra;
- Fournir les efforts de mobilisation de ressources, d'expertise et de savoir-faire nécessaires pour l'atteinte des résultats formulés dans le présent PNUAD; et
- Renforcer le plaidoyer et le partenariat avec l'ensemble des partenaires au développement afin de développer les synergies et accroître les complémentarités existants dans la mise en œuvre des interventions et programmes conjoints.



PAGE DE SIGNATURE DU SYSTEME DES NATIONS UNIES EN GUINEE

Anthony K. Ohemeng-Boamah, Coordonnateur Résident du SNU
Représentant Résident du PNUD

Agences Résidentes du SNU Guinée

M. Issaias Angue Obama
Représentant FAO

M. Ali Abdi
Chef de Mission OIM

M. Mohamed Touré
Représentant HCR

Dr. René Zitsamélé-Coddy
Représentant OMS

Dr. Bamba Azara-Louguet
Coordonnateur Pays ONUSIDA

Mme. Sitta Kai-Kai
Directrice /Représentante PAM

Mme Aissatou Yao-Yao
Directeur Pays a.i. PNUD

M. Louis Marie Bouaka
Représentant HCDH

M. Julien Morcom-Harneis
Représentant UNICEF

Mme Edwige Adekambi Domingo
Représentante UNFPA

Mr Mamadou Dian Diallo
Point Focal UNESCO

M. Bafotigui SAKO
Représentant ONUDI



Agences, Fonds et Programmes Non-résidents du SNU Guinée

BIT

FENU

FGE

ONU DC

ONU E

ONU Habitat

UNOPS



SOMMAIRE

| | Page |
|--|------|
| Avant propos | i |
| Déclaration d'engagement de l'Equipe Pays du SNU en Guinée | ii |
| Page de signature du SNU en Guinée | iii |
| Sommaire | iv |
| Sigles et abréviations | v |
| La Guinée et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) | vi |
| RESUME EXECUTIF | |
| SECTION I : INTRODUCTION | |
| 1.1. Processus de formulation du PNUAD (2013-2017) de la Guinée | |
| 1.2. Avantages comparatifs du SNU en Guinée | |
| 1.3. Leçons tirées du PNUAD (2006-2012) | |
| SECTION 2 : RESULTATS DU PNUAD (2013-2017) DE LA GUINEE | |
| 2.1. Promotion de la bonne gouvernance | |
| 2.2. Accélération de la croissance et promotion d'opportunités d'emplois et de revenus pour tous | |
| 2.3. Réduction de la vulnérabilité et amélioration des conditions de vie | |
| 2.4. Programmes conjoints | |
| SECTION 3 : INITIATIVES HORS PNUAD (2013-2017) DE LA GUINEE | |
| SECTION 4 : RESSOURCES ESTIMATIVES DU PNUAD (2013-2017) DE LA GUINEE | |
| SECTION 5 : MISE EN OEUVRE ET MODALITES DE COORDINATION | |
| 5.1. Mécanisme de Coordination | |
| 5.2. Stratégie de Communication | |
| SECTION 6 : MECANISMES DE SUIVI ET D'EVALUATION DU PNUAD (2013-2017) DE LA GUINEE | |
| ANNEXES | |
| ANNEXE I. CADRE DES RESSOURCES FINANCIERES DU PNUAD (2013-2017) DE LA GUINEE | |
| ANNEXE II. MATRICE DE RESULTATS DU PNUAD (2013-2017) DE LA GUINEE | |
| ANNEXE III. CALENDRIER SYNTHETIQUE DE SUIVI ET D'EVALUATION DU PNUAD (2013-2017) DE LA GUINEE | |
| ANNEXE IV. PLAN DE SUIVI-EVALUATION DU PNUAD (2013-2017) DE LA GUINEE | |



SIGLES ET ABRÉVIATIONS

| | |
|------------|---|
| ARV | Antirétroviral |
| BCP | Bilan Commun de Pays |
| DNP | Direction Nationale du Plan |
| DNS | Direction Nationale de la Statistique |
| DOTS | Directly observed treatment strategy ou «Stratégie de traitement sous observation directe » |
| DSRP | Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté |
| EDS | Enquête Démographique et de Santé |
| ELEP | Enquête Légère pour l'Évaluation de la Pauvreté |
| ENSA | Enquête Nationale de Sécurité Alimentaire |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture |
| FMI | Fonds Monétaire International |
| GHP | Groupe pour l'Harmonisation des Programmes |
| HCDH | Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme |
| INS | Institut National de la Statistique |
| IOM | Organisation Internationale pour les Migrations |
| MEPU-EC | Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Éducation Civique |
| MICS | Enquête en Indicateurs multiples (Multiple Indicator Cluster Surveys) |
| MP | Ministère du Plan |
| OCHA | Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires |
| OMD | Objectifs du Millénaire pour le Développement |
| OMS | Organisation Mondiale de la Santé |
| OMT | Operations Management Team |
| ONG | Organisation Non Gouvernementale |
| ONU FEMMES | Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes |
| ONUSIDA | Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA |
| OSC | Organisation de la Société Civile |
| PAM | Programme Alimentaire Mondial |
| PAP | Plan d'Action Prioritaire |
| PNUAD | Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement |
| PIB | Produit Intérieur Brut |
| PNBG | Politique Nationale de Bonne Gouvernance |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| PTF | Partenaire Technique et Financier |
| PVVIH | Personnes Vivant avec le VIH |
| QUIBB | Questionnaire Unifié des Indicateurs du Bien être de Base |
| SNU | Système des Nations Unies |
| SRP | Stratégie de Réduction de la Pauvreté |
| SSN | Système Statistique National |
| SSP | Service Statistique et Planification |
| SWOT | S-strengths (forces), W-weaknesses (faiblesses), O-opportunities (opportunités), T-threats (menaces). |
| TBS | Taux Brut de Scolarisation |
| UCC | Unité Centrale de Coordination |
| UNCDF | United Nations Capital Development Fund |
| UNESCO | Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture |
| UNFPA | Fonds des Nations Unies pour la Population |
| UNHABITAT | Programme des Nations Unies pour les établissements humains |
| UNHCR | Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés |
| UNICEF | Fonds des Nations Unies pour l'Enfance |



| | |
|-------|---|
| UNIDO | Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel |
| VIH | Virus Immunodéficience Humaine |
| WDI | Indicateurs de Développement dans le monde (World Development indicators) |



GUINEE. PRINCIPAUX INDICATEURS SOCIODEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES

| GOUVERNEMENT | |
|--|---|
| Nom officiel : | République de Guinée |
| Régime | Présidentiel |
| Chef de l'État | Pr. Alpha Condé |
| Chef du Gouvernement | Premier Ministre Mohamed Saïd Fofana |
| Capitale | Conakry |
| Autres villes | Kankan, Kindia, N'Zérékoré, Siguiri, Labé |
| Régions Administratives | Huit (8): Labé, Kankan, Faranah, N'Zérékoré, Boké, Mamou, Kindia et Conakry |
| Régions Naturelles | Guinée Maritime (18%), Moyenne Guinée ou Fouta Djallon (24%); Haute-Guinée (39%) et Guinée Forestière (18%) |
| Monnaie | Franc guinéen (GNF) |
| GÉOGRAPHIE | |
| Superficie | 245,857 km ² |
| Frontière Terrestre | 3,399 km |
| Frontière Maritime | 320 km |
| Frontière Nord | Guinée-Bissau, Sénégal, et Mali |
| Frontière Ouest | Océan Atlantique |
| Frontière Est | Cote d'Ivoire |
| Frontière Sud | Sierra Leone et Liberia |
| DÉMOGRAPHIE (2010 ¹) | |
| Population | 10.95 million |
| Zone spéciale Conakry | 1.6 million |
| Taux de croissance démographique | 3.1 % |
| Groupes ethniques majoritaires | Peul, Malinké, et Soussou |
| Principales langues | Français (officielle), Pular, Malinké, et Soussou |
| ÉCONOMIE (2010 ²) | |
| PIB au prix d marché (US\$ million) | 4,500.5 |
| PIB par tête (US\$) | 410 |
| Taux de croissance du PIB par habitant | - 3.4 (2009), -1.2% (2010) |
| PIB par secteur | % du PIB |
| Secteur primaire | 21.8% |
| <i>dont l'Agriculture</i> | 14.1 % |
| Secteur secondaire | 32.6% |
| <i>dont le secteur minier</i> | 14.5% |
| Services | 37.8% |
| Droits et Taxes à l'importation (DTI) | 7.8% |
| Budget de l'État | % du PIB |

¹ Annual Macroeconomic Framework 2010, DNP, Ministry for Planning, January 2011

² Annual Macroeconomic Framework 2010, DNP, Ministry for Planning, January 2011



| | |
|---|--|
| Recettes totales | 16.5 |
| Dépenses totales | 19.4 |
| Dépenses en capital | 8.8 |
| Solde dons exclus | -11.7 |
| Balance des paiements (% of GDP) | -0.7 |
| Secteur extérieur | US\$ Million |
| Exportations (Biens et Services) | 1415.59 |
| Importations (Biens et services) | -1305.02 |
| Balance commerciale | 110.57 |
| Prix à la consommation (Inflation en glissement) | 20.8% |
| Taux de change (GNF/US\$) | 5,987.8 |
| Taux de change (GNF/€) | 7,558.3 |
| Réserves de devises (en mois d'importation) | 0.5 mois |
| Épargne (% of GDP) | 11.8% |
| Formation brute de capital fixe (% du PIB) | 18% |
| Service de la dette publique extérieure (US\$ billion) | 3.02 |
| Encours de la dette publique (% of GDP) | 67.1% |
| Exportations principales | Bauxite (2/3 des réserves mondiales), alumine, or, diamants, café, poisson |
| Principales destinations | Inde, Espagne, Russie, Allemagne |
| Agriculture | Riz, millet, manioc, bananes, café, mangue, citron |
| DEVELOPPEMENT HUMAIN | |
| Indice de Développement Humain (IDH 2011) | 0.344 (rang: 178 sur 187 pays) |
| Inégalité IDH Ajusté (IDH 2011) | 0.211 (rang: 128 sur 134 pays) |
| Incidence de la Pauvreté (ELEP 2007, DSRP 2011) | 53% (2007); 58% (2010) |
| Pauvreté Alimentaire (faim extrême) (ELEP 2007) | 28% |
| Espérance de Vie à la Naissance (IDH projection 2010) | 58.9 ans |
| Taux Brut de Scolarisation Primaire (RNOMD, 2009) | 79% |
| Taux de Mortalité des Moins de Cinq Ans (EDS 2005) | 163/1,000 |
| Taux de Mortalité Infantile (EDS 2005) | 91/1,000 |
| Taux de Mortalité Maternelle (EDS 2005) | 980/100,000 |
| Taux de Prévalence du VIH (EDS 2005) | 1.5% |
| Population Ayant Accès à l'Eau Salubre (ELEP 2007) | 73.8% |
| Accès à l'Assainissement (ELEP 2007) | 14.8% |
| Représentation des Femmes au Parlement (RNOMD 2008) | 16.7% |
| INFRASTRUCTURE | |
| Accès à l'Électricité (ELEP 2007) | 18.5% |
| Densité Téléphonique/Lignes Fixes (RNOMD 2009) | 0.2% |
| No. d'Abonnés au Téléphone Mobile (RNOMD 2009) | 21% |
| No. d'Abonnés au Service Internet (RNOMD 2009) | 3.33% |
| Chemin de fer | 1086 km (Fria-Conakry, Kindia-Conakry, Kamsar-Boké, et ligne de chemins de fer désaffectée Kankan-Conakry de 660 km) |
| Réseau routier national (2009³) | 6758 km |
| Route bitumée | 2395 km |

³ Secrétariat d'Etat Chargé des travaux Publics/ Bureau Nations de l'entretien du réseau routier, 2009



| | |
|------------------------|--|
| Route non bitumée | 4363 km |
| Ports | Port Autonome de Conakry et Port de Kamsar |
| Aéroports | |
| Aéroport international | Conakry Gbessia |
| Aéroports nationaux | Kankan, N'zérékoré, Labé, Faranah |



LA GUINEE ET L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT

| OMD | Thématique/ Indicateur | Statut | CIBLES 2015 |
|-------|---------------------------|--|---|
| OMD 1 | Extrême pauvreté | 58 % (2011) | 31,3% |
| OMD 2 | Education Pour Tous | 79% (2007/2008) | 100% |
| OMD 3 | Equité genre | 0,89 (2007) | 1 |
| OMD 4 | Mortalité infantile | 91 p 1000 (2005) | 45,3 p 1000 |
| OMD 5 | Mortalité maternelle | 980 p 100 000 naissances vivantes (2005) | 220 p 100 000 naissances vivantes |
| OMD 6 | VIH/SIDA | 1,5 % (2005) | |
| | Paludisme, Tuberculose | 43,6% (2005) | 90% |
| OMD 7 | Développement durable | 7% (2008) | 10% |
| | Eau & Assainissement | 73,8% (2007) | 75% |
| OMD 8 | Partenariat global | 408,3 Million USD (2008) | N/A |



RESUME EXECUTIF

Le Plan-Cadre pour l'Aide au Développement de la Guinée (PNUAD) définit la réponse collective, cohérente et intégrée des Nations Unies aux priorités et besoins nationaux du pays pour la période 2013-2017.

Le PNUAD (2013-2017) de la Guinée est le fruit d'un processus participatif conduit conjointement les ministères partenaires du SNU en Guinée, les agences résidentes et non résidentes du SNU en Guinée, les partenaires techniques et financiers, les organisations non gouvernementales, les organisations de la Société Civile et le secteur privé.

Les analyses produites au cours de l'élaboration du Bilan Commun de Pays (BCP) validé en octobre 2011, le PNUAD (2013-2017) de la Guinée est décliné en trois axes stratégiques d'intervention alignés sur ceux retenus par les principaux documents nationaux de référence notamment le DSRP (2011-2012)⁴ et le Plan Quinquennal (2011-2015)⁵ AXE STRATEGIQUE D'INTERVENTION I : Promotion de la bonne gouvernance ; AXE STRATEGIQUE D'INTERVENTION II : Accélération de la croissance et promotion d'opportunités d'emplois et de revenus pour tous ; et AXE STRATEGIQUE D'INTERVENTION III : Réduction de la vulnérabilité et amélioration des conditions de vie.

Les résultats ou produits du PNUAD, au nombre 20, alignés sous 6 effets repartis entre les trois axes cités plus haut, sont complémentaires des actions menées par les autres partenaires, solidement ancrés sur une ou plusieurs priorités nationales, et exploitent un des avantages comparatifs suivant du Système des Nations Unies : son mandat en matière de droits humains, son statut unique et sa neutralité pour renforcer les capacités nationales, son aptitude spécifique à protéger les groupes vulnérables, sa mission d'intervention dans les zones où vivent les plus pauvres, et sa responsabilité reconnue dans la lutte contre le VIH/SIDA.

Afin de maximiser les effets attendus du PNUAD (2013-2017) et de tirer profit des synergies existant, des programmes conjoints seront mis en œuvre autour de problématiques de développements majeurs tels la consolidation de la paix (promotion de l'emploi des jeunes et des femmes, réforme du secteur de la sécurité et dialogue social), la réforme administrative et institutionnelle, l'éducation pour tous, la lutte contre l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité, la riposte nationale au VIH/Sida, la promotion de la santé de la mère et de l'enfant, la promotion de la sécurité humaine, la régionalisation des OMD, la protection des Droits de l'Homme etc....

En application de la Déclaration de Paris, la mise en œuvre et la coordination du PNUAD (2013-2017) de la Guinée se fera par le biais d'un mécanisme de coordination simplifié à deux niveaux: (i) Niveau Politique et Stratégique : Le Comité de Pilotage Mixte Gouvernement/SNU ; et (ii) Niveau Technique : Le Comité Technique Mixte Gouvernement/SNU ; et (iii) Niveau Opérationnel : Les Groupes de Travail Thématiques (3) et Transversaux (6) et l'Unité de Coordination du SNU en Guinée.

Un système de suivi évaluation renforcé permettra de rendre compte régulièrement des progrès vers l'atteinte des résultats et une stratégie de communication pour le PNUAD (2013-2017) sera formulée pour faciliter l'adhésion de l'ensemble des acteurs et l'appropriation nationale sont des éléments clés pour l'atteinte des résultats visés par le présent PNUAD.

L'Equipe Pays du SNU estime qu'environ USD **187,494,000** (dollars américains) seront nécessaires pour la contribution des Nations Unies à l'atteinte des résultats PNUAD. Ce montant inclut les ressources propres des agences du SNU actives en Guinée et les ressources que ces agences, avec l'appui du Gouvernement, espèrent mobiliser à partir de sources extérieures. Les Chefs d'Agence comptent sur la mobilisation forte du Gouvernement pour atteindre ces objectifs de mobilisation de ressources.

⁴ L'élaboration du DSRP 3 est prévue en 2012. Le DSRP 3 pourrait s'étendre sur cinq ans (2013-2017), coïncidant ainsi avec le cycle de programmation du présent PNUAD.

⁵ Le Plan Quinquennal du gouvernement élaboré en 2011 repose sur les orientations du Plan d'Actions Prioritaires.



SECTION 1: INTRODUCTION

1.1 Le processus de formulation du PNUAD (2013-2017) de la Guinée

Inspiré des réformes du Système des Nations Unies (SNU) amorcées en 1997, le Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement⁶(PNUAD) ou United Nations Développement Assistance Framework (UNDAF) définit la réponse collective, cohérente et intégrée des Nations Unies aux priorités et besoins nationaux des pays bénéficiant de son appui.

Le processus stratégique d'élaboration du PNUAD (2013-2017) de la Guinée a démarré en Octobre 2010 lors de la Retraite Annuelle de l'Equipe Pays du SNU en Guinée qui a défini le cadre institutionnel et méthodologique pour la conduite de ce processus sous le leadership des autorités guinéennes. Par ailleurs, les chefs d'agence du SNU en Guinée ont opté, en prélude à la formulation du PNUAD, pour la formulation préalable d'un Bilan Commun de Pays (BCP) complet. Ce choix répondait au besoin de disposer d'une analyse complète et récente du pays permettant d'examiner et d'étudier la situation du développement national et d'identifier les principaux problèmes de développement.

En Janvier 2011, en concertation avec les autorités nationales et afin de mieux répondre aux défis de développement émergents, de faciliter le dialogue avec la partie nationale et de renforcer l'alignement avec les cycles de programmation nationaux, en particulier le DSRP (2011-2012), le PNUAD, en vigueur, qui couvrait la période 2007-2011, a été prolongé d'une année pour couvrir l'année 2012.

Le démarrage formel du processus de formulation du PNUAD (2013-2017) de la Guinée s'est tenu les Mercredi 9 et Jeudi 10 Novembre 2011 à Conakry au cours de la Retraite de Planification Stratégique organisée sous le leadership conjoint du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, et du Coordonateur Résident du SNU en Guinée. Cette retraite qui a bénéficié de la co-facilitation de la cellule technique de l'Equipe des Directeurs Régionaux des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (Equipe des Pairs) a regroupé 120 participants issus des ministères techniques, des partenaires techniques et financiers, des organisations non gouvernementales, des organisations de la société civile, du secteur privé et de 15 agences résidentes et non-résidentes du Système des Nations Unies en Guinée.

Lors de la Retraite de Planification Stratégique du PNUAD (2013-2017), les autorités nationales et le SNU en Guinée se sont accordés sur les domaines prioritaires d'intervention pour le cycle de programmation du PNUAD sur la base des éléments suivants : les propositions du BCP validé conjointement en Octobre 2011, les avantages comparatifs du SNU en Guinée, les leçons tirées de l'évaluation du PNUAD (2007-2011), les objectifs nationaux articulés dans le DSRP Intérimaire (2011-2012), les orientations et la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement issu des élections 2010 (Plan d'Actions Prioritaires du Gouvernement), le Plan Quinquennal 2011-2015 ainsi que des documents de politiques et stratégies sectorielles.

A cette occasion, les membres de l'Equipe Pays des Nations Unies en Guinée ont réaffirmé le choix stratégique de l'option 1.b. pour la matrice de résultats déclinant les interventions programmatiques en résultats stratégique-« Effets »- et résultats intermédiaires-« Produits »-pouvant faire l'objet de programmes individuels ou conjoints pour la période 2013-2017. En outre, la validation de la feuille de route pour la finalisation du PNUAD (2013-2017) a permis de consigner les engagements de l'ensemble des parties prenantes pour l'élaboration, dans les délais impartis, d'un document de qualité répondant aux normes en vigueur.

Le processus de formulation du PNUAD (2013-2017) de la Guinée a ainsi connu les principales étapes ci-après :

Etape 1 : Information et Sensibilisation (Octobre-Novembre 2011)

- Atelier de Validation du BCP 2011
- Atelier Technique d'Orientation

Etape 2 : Lancement Officiel et Rédaction (Novembre-Décembre 2011)

- Retraite de Planification Stratégique

⁶ Le Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement traduit également la mise en œuvre de la réforme du Système des Nations initiée depuis 1977 par le Secrétaire Général des Nations Unies afin d'accroître l'efficacité des interventions du SNU et leur impact sur les populations.



-Rédaction de l'ébauche des documents du PNUAD : (a) Matrice de Résultats et de Suivi-évaluation ; (b) Narratif du rapport; (c) Plan de Suivi-Evaluation ; et (d) Cadre de Ressources.

Etape 3 : Examen du PNUAD (Décembre 2011-Janvier 2012)

- Examen interne de l'ébauche des documents du PNUAD
- Examen externe de l'ébauche des documents du PNUAD
- Retraite de finalisation des documents du PNUAD

Etape 4 : Validation du PNUAD (Janvier 2012)

- Validation interne du PNUAD
- Atelier de validation conjointe du PNUAD par le Gouvernement, les Nations Unies et les partenaires

Etape 5. Signature du PNUAD (Février 2012)

- Signature conjointe

1.2 Les avantages comparatifs du SNU en Guinée

Les avantages comparatifs du SNU en Guinée ont été identifiés à travers une analyse SWOT⁷ reposant, entre autres, sur des consultations avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTFs), les partenaires nationaux ainsi que des questionnaires à l'attention des membres de l'Equipe Pays des Nations Unies en Guinée. Les critères suivants ont guidé l'identification de ces avantages comparatifs: (i) la crédibilité du SNU dans le domaine; (ii) la reconnaissance de l'existence d'expertises techniques du SNU dans le domaine par les autorités nationales et les PTF ; (iii) les capacités institutionnelles du système et des agences ; et (iv) la présence opérationnelle dans le pays.

| AVANTAGES COMPARATIFS DES NATIONS UNIES EN GUINEE (ANALYSE SWOT) | |
|---|--|
| Positif | |
| Negatif | |
| Interne | <p style="text-align: center;">Principales Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> -Gestion financière fiable et transparente -Connaissance approfondie du contexte -Plaidoyer efficace et capacité de mobilisation rapide des ressources - Pertinence de domaines de concentration et programmes -Disponibilité réseau mondial d'expert |
| Externe | <p style="text-align: center;">Principales Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> -Suivi et évaluation de programmes -Implication de l'administration publique, du secteur privé et des communautés -Coordination et harmonisation des interventions <hr/> <p style="text-align: center;">Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> -Programmation conjointe -Retour à l'ordre constitutionnel -Renforcement de la coopération sous-régionale -Perspectives de réalisation des mégaprojets miniers et hydro-électriques -Amélioration de la stabilité sécuritaire et institutionnelle dans la sous-région |
| | <p style="text-align: center;">Contraintes</p> <ul style="list-style-type: none"> -Retard dans l'achèvement du processus électoral -Dégradation continue de l'environnement -Effets de la crise économique et financière internationale sur le financement du développement -Détérioration de l'environnement sécuritaire -Catastrophes naturelles, épidémies, pandémies. |

De manière plus spécifique, les avantages comparatifs attribués au SNU en Guinée s'énoncent comme suit :

- L'existence de procédures de gestion financières fiables et transparentes ;
- La connaissance approfondie et l'expérience de la dynamique de prévention et de gestion des crises/conflits;
- La capacité de mobilisation rapide de ressources matérielles, techniques et financières particulièrement en cas de catastrophes ou en situations d'urgence ;
- La bonne connaissance du contexte de développement du pays ;

⁷ La détermination des avantages comparatifs du SNU en Guinée s'est articulée autour de l'identification (i) des forces reconnues au SNU, (ii) des faiblesses attribuées au SNU ; (iii) des opportunités à saisir ; et (iv) des éventuels risques qui pourrait influencer négativement l'intervention du SNU en Guinée pour la période 2013-2017.



- La disponibilité d'un réseau mondial d'experts dans pratiquement tous les secteurs ;
- L'existence d'une expertise en matière de plaider auprès du Gouvernement et des PTFs, et de mise en place de partenariats entre les acteurs au développement ;
- La flexibilité et la capacité de réaction rapide face aux situations d'urgence ;
- Une coopération non-conditionnelle ;
- L'implication des ONGs, du secteur privé et de la Société Civile dans la formulation et la mise en œuvre des politiques et programmes ; et
- L'existence d'une expertise en matière de renforcement des capacités d'appui à la formulation des politiques et programmes.

Les avantages comparatifs reconnus au SNU Guinée orienteront les réponses programmatiques aux défis du développement de la Guinée. Ils constitueront aussi la trame du PNUAD (2013-2017).

SECTION 2 : RESULTATS DU PNUAD (2013-2017) DE LA GUINEE

Les perspectives de développement durable et inclusif de la Guinée sont entravées par des défis majeurs dans les secteurs sous-tendant l'atteinte de ses objectifs de développement notamment en matière de gouvernance, de croissance économique inclusive et durable et d'accès à des services sociaux de base de qualité.

Fort de ce constat, trois axes stratégiques d'intervention, inspirés par l'analyse stratégique commune conduite dans le BCP 2011 et alignés sur ceux retenus par le DSRP (2011-2012)⁸ et le Plan Quinquennal (2011-2015)⁹ ont été retenus par le SNU Guinée dans le cadre du PNUAD (2013-2017):

AXE STRATEGIQUE D'INTERVENTION I : Promotion de la bonne gouvernance

AXE STRATEGIQUE D'INTERVENTION II : Accélération de la croissance et promotion d'opportunités d'emplois et de revenus pour tous

AXE STRATEGIQUE D'INTERVENTION III : Réduction de la vulnérabilité et amélioration des conditions de vie

Les axes d'intervention du SNU en Guinée dans le cadre du PNUAD (2013-2017) se fondent sur les considérations suivantes afin d'apporter des réponses appropriées aux lacunes identifiées en matière de prise en compte des cinq principes de programmation du PNUAD, tout en mettant l'accent sur les détenteurs de droits et les débiteurs d'obligations :

- **la nécessité d'appuyer le gouvernement dans la mise en œuvre des réformes institutionnelles** en cours (sécurité, justice, administration publique), la prévention et la gestion des conflits, la réconciliation nationale et l'emploi des jeunes et des femmes;
- **la nécessité de renforcer les institutions** pour promouvoir la transparence et la bonne gouvernance, le respect des Droits de l'Homme avec un accent particulier sur les couches les plus vulnérables ;
- **le besoin de mettre en place les bases pour la création de richesses, d'emplois et la réduction de la pauvreté** en promouvant les activités génératrices de revenus et la sécurité alimentaire ;
- **le souci d'améliorer les conditions de vie des populations** dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de la protection de la mère et de l'enfant, de l'eau et de l'assainissement pour mieux répondre aux défis du pays.
- **la prise en compte effective du développement durable dans les priorités nationales** à travers la préservation de l'environnement; la gouvernance locale; la gestion durables des ressources environnementales; la préparation et la réponse aux urgences ainsi que l'adaptation et l'atténuation des risques de catastrophes ; et

⁸ L'élaboration du DSRP 3 est prévue en 2012. Le DSRP 3 pourrait s'étendre sur cinq ans (2013-2017), coïncidant ainsi avec le cycle de programmation du présent PNUAD.

⁹ Le Plan Quinquennal du gouvernement élaboré en 2011 repose sur les orientations du Plan d'Actions Prioritaires.



- **la promotion du partenariat avec les acteurs au développement du pays** notamment les acteurs des secteurs public et privé pour créer des synergies et des gains plus significatifs tout en s'alignant sur les priorités et objectifs nationaux.

La section 2 sera composée, pour chacun des trois axes stratégiques d'intervention identifiés, d'une part, d'un résumé des principaux défis inspiré par l'analyse stratégique commune conduite dans le BCP 2011 en lien avec les principaux documents nationaux de référence et les OMD; et d'autre part, de la réponse du SNU Guinée à travers les 6 effets et les 20 produits de la matrice de résultats et de suivi-évaluation du PNUAD (2013-2017).

2.1 RESULTATS DE L'AXE STRATEGIQUE D'INTERVENTION I : PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE

L'axe stratégique d'intervention I du PNUAD (2013-2017) de la Guinée-Promotion de la Bonne Gouvernance- a pour ambition de contribuer aux objectifs nationaux visés par l'Axe 1 (Amélioration de la gouvernance et renforcement des capacités institutionnelles et humaines) du DSRP Intérimaire (2011-2012), et les Axe 1 (Promotion de la bonne gouvernance) et Axe 5 (Défense et sécurité) du Plan d'Actions Prioritaires du Gouvernement et du Plan Quinquennal (2011-2015).

Du fait de la nature transversale et de la centralité de cette problématique, cet axe stratégique d'intervention s'insère dans l'optique de l'atteinte des OMD 1 à 8 et est en phase avec la Déclaration du Millénaire.

De manière spécifique, les interventions du SNU en Guinée dans ce domaine s'inscrivent dans la dynamique de l'amélioration de la gouvernance politique, de la gouvernance économique, de la gouvernance administrative et de la gouvernance judiciaire (Etat de Droit). Afin d'atteindre les objectifs de développement visés, la contribution des agences résidentes et non résidentes du SNU opérant en Guinée est déclinée en 7 produits articulés autour de 2 Effets (Effet 1 et Effet 2).

2.1.1. Résumé de l'analyse stratégique du BCP 2011

Héritage de décennies de faiblesses multiformes en matière de gouvernance, le récent retour à l'ordre constitutionnel en Guinée tarde à se traduire par une amélioration en matière de protection et de respect des droits des citoyens, une prestation plus efficace des services sociaux essentiels, une amélioration du climat des affaires et un recul de la corruption et de l'impunité. Ainsi, malgré la mise en place progressive des institutions démocratiques à l'issue du retour à l'ordre constitutionnel en Décembre 2010 et des avancées en matière de lutte contre l'impunité, le manque de transparence dans la gestion du bien public, d'énormes défis demeurent en matière de gouvernance en Guinée.

La promotion de la bonne gouvernance demeure au centre des priorités stratégiques des autorités guinéennes comme l'atteste le DRSP (2011-2012) qui met en évidence (i) l'aggravation de la pauvreté ; (ii) les mauvaises performances économiques; (iii) le décalage entre l'Etat de Droit et le respect des Droits de l'Homme ; (iv) la persistance de la corruption, des conflits d'intérêt, de l'impunité et des trafics illicites ; (v) les lenteurs dans la mise en œuvre des réformes judiciaires, sécuritaires, administratives et politiques, en particulier en matière de déconcentration et de décentralisation et de réforme du secteur de la sécurité; et (iv) l'insuffisance de capacités adéquates nécessaires pour l'atteinte des objectifs de développement.

L'analyse stratégique conduite dans le cadre du BCP 2011 a cité les facteurs suivants au nombre des causes du déficit de gouvernance en Guinée :

- les changements fréquents d'équipes dirigeantes et son corolaire d'instabilité politique et institutionnelle qui affaiblissent l'autorité de l'Etat et entretiennent l'impunité;
- la faible capacité institutionnelle et le déficit en ressources humaines, matérielles et financières des entités habilitées à conduire le processus démocratique, administratif et judiciaire qui entravent l'efficacité de l'action gouvernementale, la protection des droits des citoyens et la mise en œuvre des réformes;
- l'absence de mécanisme de contrôle citoyen sur la gestion des affaires publiques et l'insuffisance dans l'appropriation nationale du processus de décentralisation et de déconcentration qui limitent les efforts déployés pour l'amélioration de la gouvernance administrative et démocratique;



- la faiblesse du système de lutte contre la corruption et l'impunité, en particulier le dysfonctionnement du système judiciaire et du système de contrôle administratif (structures nationales d'inspection et d'audit) qui entretiennent la prévalence des pratiques inciviques;
- le décalage entre les conventions et traités ratifiés et leur application. Ce décalage qui entretient le manque de confiance dans le système judiciaire et sécuritaire et contribue à la vulnérabilité des couches les plus exposées, en particulier les femmes et les enfants;
- la détérioration du système de gouvernance du secteur de défense et de sécurité qui constituent une menace réelle pour le climat sécuritaire du pays; et
- l'affaiblissement des mécanismes traditionnels de règlement et de gestion de conflits, la culture de discrimination à l'égard des femmes, l'absence d'un mécanisme systématique de concertation entre l'État et les populations et de structures de promotion de cohésion sociale. Ce qui contribue à éroder le tissu social et à entraver les initiatives allant dans le sens d'une finalisation pacifique du processus électoral.

Face à ce constat qui coïncide avec l'analyse stratégique conduite dans le cadre du BCP 2011¹⁰, le Gouvernement a identifié de manière spécifique les axes prioritaires suivants pour la promotion de la bonne gouvernance : Améliorer la gouvernance politique (Etat de Droit); Améliorer la gouvernance économique (gestion macroéconomique saine) ; et Améliorer la gouvernance judiciaire (indépendance de la justice).

2.1.2. Contribution du SNU en Guinée à la promotion de la bonne gouvernance

Se fondant sur les avantages comparatifs du SNU en Guinée, en matière de promotion de la bonne gouvernance, la contribution des Nations Unies en Guinée sera articulée durant le cycle de programmation 2013-2017, autour d'une meilleure gestion stratégique du développement centrée sur la participation citoyenne au processus de formulation des politiques et programmes (Effet 1) ainsi que sur l'amélioration de la protection des libertés individuelles et collectives (Effet 2).

Effet 1. « D'ici 2017, une meilleure gestion stratégique du développement est assurée par des structures et organisations étatiques et non étatiques disposant des capacités techniques et opérationnelles de formulation des politiques et programmes à travers un processus participatif et inclusif ».

Effet 2. D'ici 2017, les institutions démocratiques et le système judiciaire et sécuritaire fonctionnent sur la base de la transparence, du dialogue et de la concertation, dans le respect des normes nationales et internationales et assurent la protection effective des libertés individuelles et collectives ».

Les résultats attendus d'ici 2017 à travers les 7 produits par le biais desquels le SNU participera aux efforts de promotion de la bonne gouvernance en Guinée s'énoncent comme suit :

- Renforcement du Système Statistique National (SSN) pour la production d'informations actualisées de qualité et la diffusion de données désagrégées pour une meilleure planification et un meilleur suivi-évaluation de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté de même que des progrès vers l'atteinte des OMD et la mise en œuvre des politiques sectorielles ;
- Renforcement des compétences des cadres des structures étatiques et non étatiques pour la promotion d'un processus inclusif en matière de formulation, de planification, de gestion et de contrôle des politiques de développement au niveau central, déconcentré et décentralisé ;
- Opérationnalisation du cadre institutionnel de lutte contre la corruption et des mécanismes de suivi et évaluation des politiques et programmes de développement pour une meilleure gestion de la chose publique.
- Amélioration de l'environnement institutionnel, législatif et réglementaire pour la promotion de la culture et du respect des Droits de l'Homme de même que la participation citoyenne des groupes vulnérables ;

¹⁰ « La promotion de la bonne gouvernance en Guinée implique des réponses adéquates à l'instabilité politique et institutionnelle, aux défaillances de l'appareil administratif, en particulier dans le cadre des processus de décentralisation et de déconcentration et aux effets pervers de la corruption et de l'impunité. Une attention particulière doit être apportée aux décalages entre les textes et la pratique en matière de respect des Droits de l'Homme ».



- Renforcement des capacités des institutions nationales en charge de la gestion des processus électoraux, y compris les organisations de la Société Civile (OSC) et les médias, pour l'organisation et le suivi des élections conformément aux standards internationaux;
- Amélioration des capacités techniques et opérationnelles des institutions judiciaires et sécuritaires pour leur permettre d'agir conformément aux instruments juridiques internationaux relatifs à la promotion et à la protection des Droits de l'Homme ; et
- Mise en place de structures et d'institutions de prévention et de résolution des conflits et de promotion de la réconciliation nationale fonctionnelles tant à l'échelle nationale que locale pour la promotion de la cohésion sociale et la consolidation de la paix.

2.2. AXE STRATEGIQUE D'INTERVENTION II: ACCELERATION DE LA CROISSANCE ET PROMOTION D'OPPORTUNITES D'EMPLOIS ET DE REVENUS POUR TOUS

L'axe stratégique d'intervention II du PNUAD (2013-2017) de la Guinée-Accélération de la Croissance et Promotion d'Opportunités d'Emplois et de Revenus pour Tous-contribue à l'Axe 2 (Accélération de la croissance et d'élargissement des opportunités d'emplois pour tous) du DSRP Intérimaire (2011-2012) et l'Axe 4 (Développement et expansion économique) du Plan d'Actions Prioritaires du Gouvernement et du Plan Quinquennal de Développement (2011-2015).

Cet axe stratégique d'intervention, déclinée en 2 Effets et 10 produits, se focalise sur la promotion d'une croissance économique verte, inclusive et durable ; la sécurité alimentaire ; la protection et la gestion durable de l'environnement au bénéfice des couches les plus vulnérables.

2.2.1. Résumé de l'analyse stratégique du BCP 2011

Malgré ses énormes potentialités économiques, la Guinée demeure marquée par une situation économique et sociale difficile la maintenant au rang des pays les moins économiquement avancés. Entre 2006 et 2010, le taux de croissance annuel moyen du PIB était de 2,2 % environ, contre un accroissement annuel de la population estimé à 3,1%, soit une chute de 1% du PIB par habitant. Durant la même période, l'inflation est restée à deux chiffres, s'établissant à 20,8% en 2010, contre 13,5% en 2008 et 39,1% en 2006¹¹.

Le secteur réel est essentiellement constitué de l'agriculture, qui occupe les ¾ de la population et génère 20% du PIB tandis que les mines contribuent à hauteur d'environ 15% au PIB et plus de 85% des recettes d'exportation et 25% des recettes budgétaires et que les services sont dominés par les activités informelles.

En dépit du retour à la paix et à l'ordre constitutionnel en 2010 et des efforts de relance économique, l'économie guinéenne demeure minée par une combinaison de facteurs structurels et conjoncturels qui se traduisent par l'aggravation de la pauvreté et des inégalités et iniquités sociales; l'insécurité alimentaire, et ce dans un contexte de dégradation progressive des écosystèmes et de la biodiversité avec une réduction du couvert végétal estimée à 140.000 ha par an depuis 1965.

Le climat des affaires peu incitatif et l'absence de mécanismes efficaces de promotion de revenus constituent un véritable frein à l'initiative privée et à la création d'emplois décents et formels avec une incidence négative sur les couches les plus vulnérables et les plus à même de constituer une menace réelle pour la paix civile.

Les secteurs porteurs de croissance, en particulier les filières agricoles, peinent à se remettre de choix politiques antérieurs inadéquats (nationalisation et privatisation) donnant lieu ainsi à une forte incidence de la pauvreté en milieu rural, à la progression de l'insécurité alimentaire et à la réduction des opportunités d'emplois et de revenus

¹¹ Source : DSRP (2011-2012).



décents pour les ménages. Au niveau national, près de 11,8% des actifs occupés de 15 ans et plus en situation de sous-emploi selon les estimations du DSRP Intérimaire 2011-2012.

En dépit de la faiblesse des statistiques nationales, la situation des jeunes et des femmes est jugée extrêmement précaire et est aggravée par (i) l'insuffisance de mécanismes d'appui au développement des activités génératrices de revenus et de développement du secteur privé; (ii) les difficultés d'accès des groupes vulnérables, en particulier les jeunes et les femmes, aux ressources productives (crédit, propriété foncière etc.) ; (iii) l'absence de stratégie spécifique et appropriée en matière de sécurité alimentaire et de plan de contingence national ; et (iv) la faiblesse des structures d'encadrement et d'accompagnement du monde rural.

En outre, le faible niveau de développement économique des populations guinéennes, qui remet en question les efforts des autorités nationales pour l'atteinte des OMD en 2015, est également imputable au non respect des règles en matière de protection des écosystèmes et de la biodiversité de même que la faiblesse dans la planification, le financement, la gestion et la coordination des structures en charge de l'environnement.

2.2.2. Contribution du SNU en Guinée à l'accélération de la croissance et à la promotion d'opportunités d'emplois et de revenus pour tous

En vue d'accompagner les efforts des autorités guinéennes dans leur quête d'une croissance économique accélérée et distributive et la promotion d'opportunités d'emplois et de revenus décents pour tous, le SNU en Guinée, tenant compte de ses avantages comparatifs, investira dans le renforcement des capacités de production et la promotion d'emplois et revenus durables en particulier pour les jeunes et les femmes vivant dans les zones les plus pauvres et les plus à risques de conflits.

Compte tenu des liens étroits entre gestion stratégique de l'environnement, adaptation aux changements climatiques et croissance économique durable et inclusive, le SNU en Guinée contribuera à la promotion de nouvelles techniques et comportements favorables à une meilleure gestion de l'environnement et risques de catastrophes naturelles dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques. Ces interventions s'insèrent également dans l'optique de la transformation vers une économie verte.

La lutte contre la progression de l'insécurité alimentaire et le développement des secteurs porteurs de croissance feront l'objet d'une attention particulière dans le cadre de ces interventions.

En réponse aux défis à l'accélération de la croissance et à la promotion d'opportunités d'emplois et de revenus pour tous, les 2 effets proposés par le SNU en Guinée sont :

Effet 1: « D'ici 2017, les populations les plus vulnérables en particulier les femmes et les jeunes, dans les zones les plus pauvres, disposent des capacités accrues de production, de meilleures opportunités d'emplois décents et de revenus durables et leur sécurité alimentaire est améliorée ».

Effet 2: « D'ici 2017, les secteurs publics, privés, collectivités locales et les populations adoptent de nouvelles techniques et comportements favorables à un environnement durable et assurent une meilleure prévention et gestion des risques et catastrophes naturelles dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques ».

Dans le cadre de cet axe stratégique d'intervention, le SNU en Guinée a pour ambition de contribuer à la fois à l'atteinte des OMD 1,3 et 7 (lutte contre l'extrême pauvreté, promotion du genre et du développement durable) et aux interventions prioritaires pour la consolidation de la paix en Guinée¹², à travers la mise en œuvre conjointe ou individuelle de 5 produits:

¹² Le second plan d'action prioritaire pour la consolidation de la paix en Guinée validé en Décembre 2011 identifie la promotion de l'emploi des jeunes et des femmes, la réforme du secteur de la sécurité et la réconciliation nationale comme les trois domaines prioritaires d'intervention pour la consolidation de la paix dans le pays.



- Le renforcement des capacités de production à travers l'amélioration du cadre institutionnel de promotion du secteur privé axé sur la compétitivité des entreprises et la normalisation/certification de la qualité des produits;
- L'élaboration et la mise en œuvre de mécanismes et programmes cohérents de formation qualifiante, de création d'emplois et d'insertion économique afin de favoriser l'accès des femmes et des jeunes vivant dans les zones les plus pauvres et les plus à risques de conflits à des opportunités d'emplois pérennes et à des revenus décents;
- Les structures publiques et privées industrielles ainsi que les communes disposent des capacités de gestion des ressources naturelles et agissent en synergie pour une meilleure gestion de leur environnement et des risques de catastrophes dans les zones prioritaires d'intervention;
- Des mesures de gestion durable de l'environnement, de résilience et d'adaptation aux changements climatiques sont mises en œuvre dans les zones côtières, dans les zones du Nord et dans les zones de transition pour réduire le coût économique et social de la dégradation environnementale sur les populations les plus vulnérables; et
- Le cadre institutionnel et juridique et la stratégie nationale pour la réponse aux catastrophes naturelles et humaines ainsi qu'un système d'alerte précoce sont mis en place et opérationnels afin d'améliorer la qualité de la réponse nationale.

2.3. AXE STRATEGIQUE D'INTERVENTION III : REDUCTION DE LA VULNERABILITE ET AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE

L'axe stratégique d'intervention III du PNUAD (2013-2017) de la Guinée-Réduction de la vulnérabilité et amélioration des conditions de vie -contribue à l'Axe 3 (Amélioration de l'accès à des services sociaux de qualité) et l'Axe 2 (Lutte contre la pauvreté) du DSRP Intérimaire (2011-2012). Ce faisant, cet axe stratégique a également pour ambition la réalisation des engagements pris par le pays pour la réalisation des OMD 2 à 7.

Cet axe stratégique d'intervention, comprenant 2 effets et 10 produits, s'inscrit dans l'accompagnement du gouvernement dans l'amélioration de la qualité de vie (accès aux services de santé, éducation, eau et assainissement) et de la réduction de la vulnérabilité des populations guinéennes avec un accent particulier sur les couches les plus exposées aux aléas économiques, sociaux, culturels et politiques.

2.3.1. Résumé de l'analyse stratégique du BCP 2011

En dépit de son potentiel économique considérable, la Guinée reste paradoxalement pauvre comme l'attestent la diminution constante du revenu par tête et l'incidence croissante de la pauvreté qui atteint des proportions inquiétantes avec de fortes inégalités de revenus et des violations des Droits de l'Homme. Ce qui affecte négativement les indicateurs de bien être particulièrement ceux relatifs à l'éducation, la santé, l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement, ainsi que la protection des enfants et autres groupes vulnérables.

La combinaison de contraintes administratives, financières, logistiques, culturelles, institutionnelles et sécuritaires freinent la capacité de l'Etat Guinéen à faire face à ses obligations en matière d'accès à des services sociaux de base de qualité à l'horizon 2015.

Dans le domaine de l'éducation, malgré les progrès enregistrés, les tendances récentes montrent, comme l'atteste par ailleurs le DSRP2011-2012, un recul ou une faible évolution d'un certain nombre d'indicateurs essentiels à l'atteinte des OMD entre 2007 et 2010. Il s'agit, en autres, du déclin du taux brut d'achèvement qui est passé de 59% (filles : 49%) à 57% (filles : 45%) et du taux brut de scolarisation (TBS) qui est passé de 79% (71% pour les filles) à 78% (70% pour les filles) contre un objectif de 83% de même que de la hausse du redoublement qui a



atteint 15% au primaire. A ces aléas s'ajoutent l'insuffisance notoire des manuels scolaires et autres matériels pédagogiques ainsi que de l'insuffisance, de la répartition inéquitable et de la faible qualification des enseignants.

Dans le domaine de la santé, la situation socioéconomique difficile à laquelle le pays est exposé depuis plus d'une décennie influence significativement les indicateurs sanitaires dans leur ensemble. Cette situation compromet l'atteinte d'ici 2015 des objectifs 4, 5 et 6 des OMD et entrave la contribution du secteur de la santé à la réduction de la pauvreté à travers un meilleur accès et une meilleure utilisation des services de santé et ce conformément aux objectifs visés par les politiques nationales de développement.

La pandémie du VIH/Sida en Guinée est marquée par sa propagation constante et sa féminisation résumées comme suit : (1) le taux de prévalence généralisée au sein de la population générale de 1,5% avec une prévalence de 1,9% chez les femmes. Certaines régions sont également plus touchées que d'autres par la pandémie et la couverture nationale demeure un défi majeur à relever : à ce jour 14 999 personnes sont sous ARV par rapport à 24 525 PVVIH en situation de besoin.

En dépit des avancées dans la lutte contre la maladie, le paludisme constitue un réel problème de santé publique en Guinée et représente la première cause de consultations (33,8%), d'hospitalisation (31%) et de décès (14,2%) dans les formations sanitaires publiques. S'agissant de la prévalence de la tuberculose, le taux de mortalité dû à la tuberculose a fortement augmenté, passant de 0,0347‰ en 1999 à 0,54‰ en 2005. Si cette tendance se maintient, il ne sera pas possible d'atteindre la valeur de cet indicateur souhaitée (0,02‰) en 2015. Par contre, la proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation (DOTS) augmente progressivement depuis 2005. Si la tendance marquée depuis cette date se maintenait, la cible souhaitée en 2015 (85%) pourrait être atteinte, voire dépassée (Rapport OMD 2009).

L'accès des populations à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement, un des déterminants clés de l'état sanitaire et du développement durable, demeure problématique. Les dernières statistiques disponibles, celles de la MICS 2008, indiquent un taux de couverture en eau potable de 69,2% pour l'ensemble de la Guinée dont 60,6% en milieu rural et 87,9% en milieu urbain. En ce qui concerne l'accès aux services d'assainissement de base, plus d'un ménage sur cinq ne dispose pas de toilette (20,8%). Quant aux moyens d'évacuation des eaux usées, à peine 1% des ménages ont accès à un réseau d'égouts, à Conakry, ce taux était de 2,2% en 2007. Pour se débarrasser des eaux usées, plus de neuf ménages sur dix (90,7%) ont recours à la rue ou à la nature. En milieu urbain, ce taux est de 76,1%.

On note aussi le fait que la morbidité et la mortalité consécutives aux urgences, épidémies et catastrophes en Guinée sont des conséquences courantes des conflits socio politiques de même que des épidémies et inondations. Sur le plan épidémiologique, le pays a enregistré de nombreuses flambées épidémiques de méningite (712 cas de méningite dont 105 décès ont été enregistrés de 2008 à 2009), de cholera (13 828 personnes dont 556 sont mortes de 2006 à 2010), de fièvre jaune (8 épidémies de la fièvre jaune qui ont atteint 1143 personnes dont 332 décès de 2000 à 2009) et de rougeole (9 décès sur les 3978 cas en 2009).

La préparation relative aux urgences et aux catastrophes humaines et naturelles est globalement insuffisante au niveau des différents acteurs avec peu d'implication de la communauté et du Gouvernement dans l'application des mesures de prévention. De plus, le cadre institutionnel et opérationnel de la gestion des risques liés aux catastrophes est quant à lui absent.

2.3.2. Contribution du SNU en Guinée à la réduction de la vulnérabilité et à l'amélioration des conditions de vie

Le choix des effets et produits pour la mise en œuvre de l'appui du SNU en Guinée est inspiré tant par les tendances observées vers l'atteinte des OMD que par les analyses stratégiques du BCP 2011 et les indications du DRSP Intérimaire 2011-2012 et du PAP en matière de réduction de la vulnérabilité et d'amélioration de la qualité de vie des populations.

Les interventions du SNU en Guinée dans le cadre de cet axe stratégique seront structurées autour de 2 effets ayant trait à la jouissance par la population en général et en particulier les plus vulnérables de services sociaux de



base conformes aux standards nationaux et internationaux que les structures en charge desdits services doivent mettre à la disposition de la population en vue d'une réduction de sa vulnérabilité aux aléas économiques et une amélioration de ses conditions de vie :

Effet 1 : « D'ici 2017, la population en général et en particulier les plus vulnérables ont accès et utilisent des services sociaux de base conformes aux normes et standards nationaux et internationaux pour améliorer leurs conditions de vie ».

Effet 2 : « D'ici 2017, les structures en charge des services sociaux de base au niveau central, déconcentré et décentralisé, disposent des capacités institutionnelles, et offrent des services aux populations, en particulier les plus vulnérables, conformes aux normes et standards nationaux et internationaux ».

Les principaux résultats attendus d'ici 2017 dans le cadre de l'axe stratégique d'intervention III comprendront les 7 produits suivants:

- L'amélioration de l'accès par les populations vulnérables, en particulier les plus vulnérables et les plus à risques, aux services de santé maternelle, néonatale et infantile selon les normes et standards nationaux ;
- L'amélioration de l'accès des populations les plus vulnérables aux services de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme selon les normes et standards internationaux ;
- La réalisation de la parité entre garçons et filles dans l'enseignement primaire, de même que l'inscription à l'âge requis et l'achèvement du cycle primaire par tous les enfants d'âge scolaire des zones à faible taux de scolarisation à l'école ;
- La promotion d'un environnement institutionnel qui protège les couches les plus vulnérables, en particulier les femmes et les enfants, contre l'exploitation, les abus, la traite et la violence conformément aux instruments juridiques nationaux et internationaux ;
- L'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement de base ainsi que l'adoption de pratiques saines par les populations, en particulier dans les zones pauvres ;
- Le renforcement des capacités des cadres des structures en charge des services sociaux de base, au niveau central, déconcentré et décentralisé, en matière de planification stratégique, d'élaboration de politiques et de programmes, de mécanismes de coordination, de mise en œuvre et de suivi/évaluation pour l'amélioration de la qualité de l'offre de services sociaux de base ; et
- La mise à disposition des structures en charge des services sociaux de base d'équipements et d'intrants conformes aux normes et standards nationaux et internationaux pour le renforcement de la qualité de l'offre de services sociaux de base.

2.4 PROGRAMMES CONJOINTS

Afin de maximiser les effets attendus du PNUAD (2013-2017) et de tirer profit des synergies existant, dans un contexte de rareté de ressources financières, le SNU en Guinée s'est résolument engagé dans le développement des programmes conjoints multisectoriels.

Des programmes conjoints seront mis en œuvre autour de problématiques de développements majeurs du pays. Il s'agit notamment de la consolidation de la paix (promotion de l'emploi des jeunes et des femmes, réforme du secteur de la sécurité et dialogue social), la réforme administrative et institutionnelle, l'éducation pour tous, la



lutte contre l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité, la riposte nationale au VIH/Sida, la promotion de la santé de la mère et de l'enfant, la promotion de la sécurité humaine, la régionalisation des OMD, la protection des Droits de l'Homme etc...

Ces initiatives conjointes sont orientées par les avantages comparatifs du SNU en Guinée et s'inspirent largement des leçons tirées des programmes conjoints existant tels le programme conjoint pour la lutte contre le VIH/Sida et le Programme conjoint pour la Relance des Dynamiques Locales de Développement Economique et Social en Guinée Forestière (REDYLOG-GF).

SECTION 3 : INITIATIVES HORS PNUAD

Les interventions du SNU en Guinée qui pourraient être formulées en dehors de ce PNUAD sont de deux ordres.

Premièrement, des actions qui n'entrent pas dans le cadre de la promotion du développement, en particulier les actions humanitaires articulées dans des plans de contingence multirisque et multi agence décrivant les mesures et actions nécessaires pour une meilleure préparation à l'urgence et aboutir ainsi à une réponse humanitaire, prompte, coordonnée et efficace en faveur des populations affectées.

Deuxièmement, des domaines de développement émergents qui pourraient être définis par les autorités nationales et auxquelles le SNU pourrait répondre en fonction de la disponibilité de certains fonds d'affectation spéciale.

SECTION 4 : RESSOURCES ESTIMATIVES DU PNUAD

Le cadre de ressources du PNUAD (2013-2017) de la Guinée illustre les estimations des contributions financières des agences du SNU sur la base des projections observées au niveau de chaque contributeur soit sous la forme de ressources propres (RP) ou de ressources à mobiliser (RM).

Le montant total des ressources nécessaires pour la mise en œuvre du présent PNUAD pour la période 2013-2017 est estimé globalement à environ USD **187,494,000** (dollars américains) dont USD **187,203,000** pour la mise en œuvre des activités programmatiques.

Tirant les leçons du PNUAD, le cadre de ressources retrace également le financement requis pour la mise en œuvre des activités de suivi-évaluation à mener conjointement par l'ensemble des agences, fonds et programmes participant à cet exercice pour un montant total de **USD 291,000** au titre de la mutualisation des ressources financières du SNU en Guinée.

Les contributions financières au présent PNUAD sont mises à disposition soit par le truchement des cadres de coopération-pays spécifiques aux agences soit dans le cadre de projets/programmes communs dans l'optique de la mise en œuvre de la modalité « Unis Dans L'Action » (DaO). Elles émanent tant des agences résidentes que des agences non résidentes du SNU en Guinée démontrant ainsi la nature participative et intégrée de l'exercice.

Les ressources propres représentent environ **38,81%** du total des ressources nécessaires pour la mise en œuvre et le renforcement du suivi-évaluation du PNUAD (2013-2017) de la Guinée tandis que les ressources à mobiliser sont quant à elles évaluées à **61,19%**. Cette répartition reflète l'importance de l'effort conjoint de ressources à mobiliser par l'ensemble des intervenants et ce dans un contexte de crise économique mondiale et d'attentisme des bailleurs de fonds traditionnels de la Guinée.



Tableau 1. Répartition des Ressources Estimatives par Effets
(USD : dollars américains)

| AXE STRATEGIQUE D'INTERVENTION | EFFETS | RESSOURCES PROPRES (RP) | RESSOURCES A MOBILISER (RM) | RESSOURCES TOTALES (RT) |
|---|----------|--|---|---|
| I. Promotion de la Bonne Gouvernance | EFFET I | 7,248,000 | 5,462,000 | 12,710,000 |
| | EFFET II | 6,160,000 | 12,656,000 | 18,816,000 |
| Sous-Total Axe I | | RP: 13,408,000 | RM: 18,118,000 | RT: 31,526,000 |
| II. Accélération de la Croissance et Promotion d'Opportunités d'Emplois et de Revenus pour Tous | EFFET I | 10,120,000 | 33,400,000 | 43,520,000 |
| | EFFET II | 5,300,000 | 22,250,000 | 27,550,000 |
| Sous-Total AXE II | | RP: 15,420,000 | RM: 55,650,000 | RT: 71,070,000 |
| III. Réduction de la Vulnérabilité et Amélioration des Conditions de Vie | EFFET I | 37,493,000 | 32,910,000 | 70,403,000 |
| | EFFET II | 6,439,000 | 7,765,000 | 14,204,000 |
| Sous-Total AXE III | | RP : 43,932,000 | RM : 40,675,000 | RT : 84,607,000 |
| A. Sous-Total Activités Programmatiques | | RP: 72,760,000 | RM: 114,443,000 | RT: 187,203,000 |
| IV. Appui au Suivi-Evaluation du PNUAD | | 0 | 291,000 | 291,000 |
| B. Sous-Total Suivi-Evaluation | | RP: 0 | RM: 291,000 | RT: 291,000 |
| C. TOTAL GENERAL | | RP PNUAD: USD 72,760,000 (38,81%) | RM PNUAD: USD 114,734,000 (61,19%) | RT PNUAD: USD 187,494,000 (100%) |

SECTION 5 : MISE EN ŒUVRE ET MODALITES DE COORDINATION DU PNUAD (2013-2017) DE LA GUINEE

La formulation et la mise en œuvre efficaces du PNUAD repose sur une concertation régulière et une collaboration étroite entre l'ensemble des parties prenantes. Ces considérations impliquent également la mise en place de mécanismes de coordination et de suivi-évaluation en phase avec les processus nationaux connexes tels la formulation du DSRP.

La mise en œuvre et la coordination du PNUAD (2013-2017) de la Guinée reflètent les préceptes de la Déclaration de Paris et à ce titre associent le leadership conjoint du Coordonateur Résident des Nations Unies et de la partie nationale ainsi que la participation effective des acteurs non-étatiques et des partenaires techniques et financiers. Elles se focalisent en outre sur la participation des acteurs non-étatiques, la prise en compte des leçons apprises du précédent PNUAD, la promotion de la programmation conjointe et multisectorielle et l'approche harmonisée de transfert de fonds aux partenaires nationaux d'exécution (HACT). Le PNUAD sera décliné en plans d'actions prioritaires annuels afin d'en faciliter le suivi de la mise en œuvre.

5.1. Mécanisme de Coordination du PNUAD (2013-2017)

Dans un souci de facilitation du dialogue avec la partie nationale, d'efficacité et d'efficacités, un mécanisme de coordination simplifié à deux niveaux a été mis en place : (i) Niveau Politique et Stratégique ; et (ii) Niveau Technique ; et (iii) Niveau Opérationnel.

5.1.1. Niveau Stratégique et Politique : Le Comité de Pilotage du PNUAD

Au niveau politique, le Comité de Pilotage du PNUAD, co-présidé par le Coordonateur Résident du SNU et le Ministre de la Coopération Internationale, est composé des membres de l'Equipe Pays des Nations Unies en Guinée et des ministres et des hauts fonctionnaires responsables des départements concernés par la coopération avec le SNU.

Le Comité de Pilotage du PNUAD se réunit au moins une fois par an et a pour mission principale l'orientation stratégique du processus. Il sert aussi de cadre de dialogue, au plus haut niveau, entre le Gouvernement, les PTFs et le SNU en Guinée. Le Comité de Pilotage s'assure également de l'harmonisation des interventions de l'ensemble des partenaires au développement, veille à l'alignement des appuis au cycle budgétaire et facilite la mobilisation des ressources financières et techniques. Il a également pour attributions la revue des progrès et des évaluations ; l'examen de l'articulation entre le PNUAD et les documents nationaux de référence, en particulier le DSRP et les ajustements et/ou réorientations nécessaires pour l'atteinte des objectifs visés par le PNUAD.

Composée des représentants des Fonds, Programmes et Agences Spécialisées Résidentes et Non-résidentes et placée sous le leadership du Coordonateur Résident, l'Equipe Pays des Nations Unies en Guinée a la responsabilité première pour la mise en œuvre du présent PNUAD. A cette fin, l'Equipe Pays des Nations Unies en Guinée détermine les orientations stratégiques et opérationnelles globales relatives à la fois à la mise en œuvre et au suivi-évaluation du PNUAD. Elle s'assure également du renforcement du partenariat stratégique, de la programmation conjointe ainsi que des initiatives communes de plaidoyer, mobilisation des ressources et de communication connexes au PNUAD.

5.1.2. Niveau Technique : Le Comité Technique Mixte du PNUAD

Au niveau technique et opérationnel, le Comité Technique Mixte Gouvernement/SNU ou Comité Technique Mixte du PNUAD est co-présidé par le Président de l'Unité Centrale (UCC) de Coordination du Ministère de la Coopération Internationale (MCI) et le Président du Groupe Interagence des Nations Unies pour l'Harmonisation des Programmes (GHP)¹³. Il est composé des membres de l'UCC et du GHP désignés par leurs structures de tutelle.

¹³ Le GHP réunit les charges de programmes des différentes agences du SNU en Guinée, des représentants adjoints et le Bureau du Coordonateur Résident à travers le Chargé de la Planification Stratégique.

Le GHP est présidé par un expert des Nations Unies désigné par les chefs d'agences et assure l'interface entre l'Equipe Pays des Nations Unies et les différents groupes de travail impliqués dans la mise en œuvre du PNUAD. Au sein du GHP, le Comité de



Le Comité Technique Mixte du PNUAD assume 3 fonctions essentielles: (a) la supervision technique et le soutien méthodologique des travaux des 3 groupes de travail thématiques et des 6 groupes de travail transversaux du PNUAD; (b) la coordination des activités des groupes de travail ; et (c) la formulation et le suivi de la mise en œuvre des activités prévues dans la feuille de route du PNUAD (2013-2017) de la Guinée. Il rend compte au Comité de Pilotage du PNUAD à travers le Président du GHP et le Président de l'UCC.

5.1.3. Niveau Opérationnel : Les groupes de travail thématiques et transversaux du PNUAD

Les groupes de travail thématiques et transversaux du PNUAD, cheville ouvrière du processus de formulation, co-présidé chacun par un expert du SNU (GHP) et un expert national (UCC) et placé sous la supervision technique du Comité Technique Mixte Gouvernement/SNU, sont composés de membres du Comité Technique Mixte du PNUAD représentant les différentes agences du SNU et les ministères techniques nationaux.

Les 3 groupes thématiques du PNUAD représentant les 3 axes d'intervention stratégique -Groupe Thématique I : Promotion de la Bonne Gouvernance ; Groupe Thématique II : Accélération de la Croissance et Promotion d'Opportunités d'emplois et de Revenus pour Tous ; et Groupe Thématique III : Réduction de la Vulnérabilité et Amélioration des Conditions de Vie.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PNUAD, les tâches suivantes incombent à chacun des 3 groupes thématiques : (i) le suivi régulier de la mise en œuvre des différents « Effets » et « Produits » du ressort de leur axe stratégique d'interventions ; (ii) la formulation des propositions d'actions prioritaires annuelles et les budgets y afférant sur la base de l'évolution de la mise en œuvre du PNUAD ; (iii) l'élaboration d'un rapport annuel sur l'état d'avancement des « Effets » et « Produits » de leur axe stratégique d'intervention ; et (iv) la documentation des initiatives réussies aux fins de plaidoyer et de mobilisation de ressources.

En outre, sur la base des recommandations de la revue du précédent PNUAD, 6 groupes de travail transversaux, y compris un dédié à la communication et au plaidoyer ont été instaurés pour couvrir les thématiques transversales : (1) Droits de l'Homme ; (2) Communication ; (3) Environnement ; (4) Gestion des conflits ; (5) genre et (6) Suivi-évaluation¹⁴. Les groupes transversaux ont pour principale fonction de s'assurer de la prise en compte du thème transversal dont ils émanent dans la mise en œuvre du PNUAD avec une responsabilité particulière pour le Groupe Transversal Suivi-Evaluation (GTSE) et le Groupe Transversal Genre comme articulé dans le Plan de Suivi-Evaluation du PNUAD (2013-2017) de la Guinée (ANNEXE I).

5.1.4. L'Unité d'Appui à la Coordination du SNU en Guinée

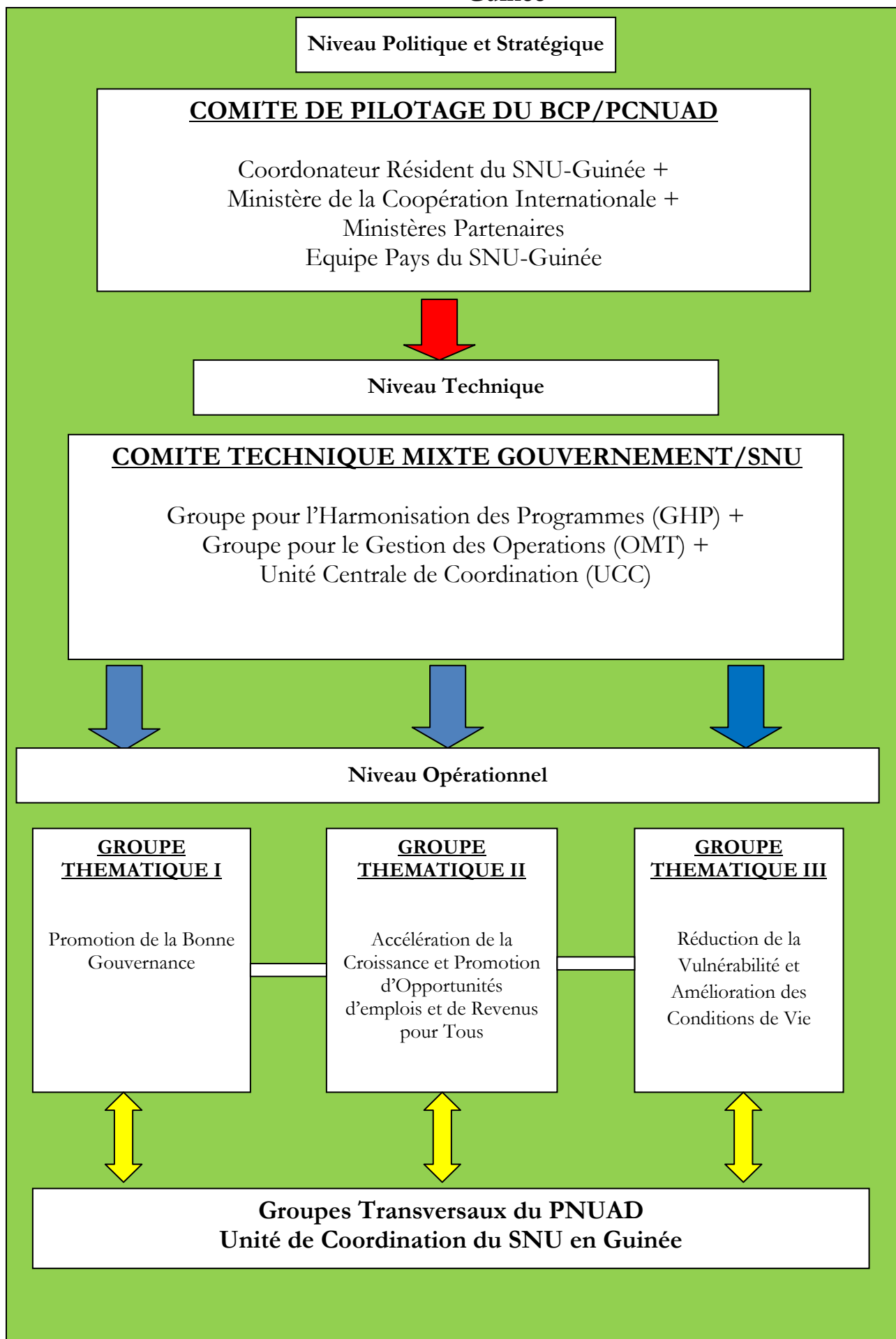
L'Unité de Coordination du SNU en Guinée, qui fait office de Bureau du Coordonateur Résident, facilite le Secrétariat de Comité de Pilotage et du Comité Technique Mixte du PNUAD. Cette Unité appuie le GHP dans la coordination, la mise en œuvre, la gestion et le suivi des interventions programmatiques adossées au PNUAD de même que dans la coordination des activités de l'ensemble des groupes de travail du PNUAD. Le Bureau du Coordonateur Résident appuie également le suivi et la mise en œuvre des orientations du Comité de Pilotage et de l'Equipe Pays en matière d'initiatives communes liées au PNUAD.

Rédaction du PNUAD a pour mission principale le contrôle qualité et l'examen détaillé des contributions des groupes de travail dans le cadre de la formulation et la mise en œuvre du PNUAD.

¹⁴ Le groupe thématique inter-agence VIH/Sida mis en place par l'Equipe Pays des Nations Unies en Guinée et présidé par l'ONUSIDA apporte également sa contribution à la formulation du PNUAD à travers ses membres répartis dans chacun des 3 groupes de travail thématiques du PNUAD (2013-2017) de la Guinée.



Tableau 2. Structure de Coordination et de Mise en Œuvre du PNUAD (2013-2017) de la Guinée



SECTION 6 : SYSTEME DE SUIVI ET D’EVALUATION DU PNUAD

Le principal objectif du système de suivi-évaluation est de mettre à la disposition de l’équipe dirigeante, tant au sein du SNU qu’au sein des entités nationales, un outil fiable permettant de contribuer à une prise de décision motivée, efficace et efficiente sur des bases de données fiables.

A ce titre, le système de suivi-évaluation du PNUAD, documenté dans le Plan de Suivi-Evaluation du PNUAD (2013-2017) de la Guinée, est conçu comme un instrument permettant de rendre compte de manière régulière des progrès enregistrés vers l’atteinte des résultats visés par le SNU.

Le Plan de Suivi-Evaluation, annexé au présent document du PNUAD (2013-2017) de la Guinée définit le cadre conceptuel et le cadre de suivi-évaluation du PNUAD en mettant l’accent sur les objectifs du système de suivi-évaluation, le processus de suivi-évaluation, les acteurs du système de suivi-évaluation et les outils du suivi-évaluation du PNUAD.

De manière spécifique, le système de suivi-évaluation du PNUAD vise à :

1. Renforcer les capacités opérationnelles du système national et des partenaires de mise en œuvre en matière de suivi-évaluation ;
2. Faciliter le partage d’informations et la diffusion de la documentation relative à la mise en œuvre du PNUAD à l’ensemble des parties prenantes ;
3. Evaluer les progrès vers l’atteinte des résultats tout au long de la mise en œuvre du PNUAD afin d’en tirer des leçons pour en renforcer l’efficacité ; et
4. Mettre à disposition des données fiables et pertinentes.

Le système de suivi-évaluation du PNUAD (2013-2017) reposera principalement sur 4 types d’activités périodiques associant étroitement le SNU et le Gouvernement :

- (i) des revues annuelles avec pour objectifs de mesurer le niveau d’atteinte des résultats par le PNUAD, de renforcer la concertation entre les acteurs, de favoriser les synergies entre les interventions programmatiques connexes et de réorienter, le cas échéant, les interventions planifiées ;
- (ii) des réunions trimestrielles des groupes de travail du PNUAD ;
- (iii) des évaluations thématiques visant à alimenter la mise en œuvre du PNUAD ; et
- (iv) des évaluations à mi-parcours et des évaluations finales portant sur les résultats globaux à mi-parcours et en fin de cycle de programmation conduites respectivement au cours de la 3eme et de la 5eme année¹⁵.

Les données permettant de renseigner le niveau des indicateurs d’effets et produits sont désagrégées par sexe, région et milieu de résidence, et groupe d’âge spécifique selon la nécessité et ce afin d’affiner la prise en compte programmatique des questions transversales telles le genre, le VIH/Sida, la réduction de la vulnérabilité et les questions de jeunes y compris les adolescents.

La coordination des activités de suivi-évaluation se fera par le biais d’un dispositif associant étroitement les acteurs du SNU et de la partie nationale comprenant l’Equipe Pays des Nations Unies ; le Comité Technique Mixte Gouvernement/ SNU ; les 3 Groupes de Travail Thématiques du PNUAD (2013-2017) ; et les 6 Groupes Transversaux du PNUAD (2013-2017) avec une responsabilité particulière pour Groupe Transversal “Suivi-Evaluation” (GTSE) et le Groupe Thématique « Genre » du PNUAD (2013-2017). Voir ANNEXE IV. Plan de Suivi-Evaluation du PNUAD 2013-2017 de la Guinée.

Le coût de la mise en œuvre du Plan de Suivi-Evaluation du PNUAD (2013-2017) de la Guinée est évalué à USD 3,216,500. Le financement de ce Plan de Suivi-Evaluation se fera par le biais de 3 mécanismes :

¹⁵ Ces évaluations seront alimentées par les rapports trimestriels et les résultats des enquêtes et études périodiques programmées pendant le cycle du présent PNUAD.

- (1) *Activités financées dans le cadre de la mise en œuvre des interventions du présent PNUAD en particulier le Produit 1.1. de l'Axe Stratégique d'Intervention I-Promotion de la Gouvernance ;*
- (2) *Activités financées individuellement ou conjointement par les membres du SNU en Guinée dans le cadre de leur document de programme pays;*
- (3) *Activités financées conjointement par le SNU en Guinée dans le cadre de la mutualisation des moyens financiers pour le renforcement du suivi-évaluation du présent PNUAD tel que prescrit par leçons apprises du cycle de programmation précédent. Ces coûts sont estimés à environ **USD 291,000** pour la période 2013-2017 et seront repartis équitablement entre les membres du SNU en Guinée.*

Tableau 3. Cout estimatif de la mise en œuvre du Plan de Suivi-Evaluation du PNUAD (2013-2017)

| ACTIVITES | COUT ESTIMATIF TOTAL (USD) | MODALITE DE FINANCEMENT |
|---|-----------------------------------|-----------------------------------|
| I. SUIVI | | |
| Missions de supervision trimestrielle de suivi de projets (activités/produits) par les 3 groupes thématiques | 50,000 | Financement conjoint par UNCT |
| Réunions semestrielles de suivi de programmes conjoints sur le terrain | - | A évaluer par les agences |
| Mission de supervision semestrielle de suivi de programmes conjoints (produits/effets) sur le terrain coordonnée par GTSE | 50,000 | A évaluer par les agences |
| Sous-total | USD 100,000 | |
| II. REVUES | | |
| Revue annuelle conjointes des programmes et rapports | | A évaluer par les agences |
| Sous-total | - | |
| III. EVALUATIONS | | |
| Evaluation externe à mi-parcours (EMP) | 50,000 | Financement conjoint UNCT |
| Evaluation externe finale (EF) | 50,000 | Financement conjoint UNCT |
| Sous-total | USD 100,000 | |
| IV. EVALUATIONS THEMATIQUES, ENQUETES | | |
| Evaluations Thématiques | | |
| Evaluation des services obstétricaux et néonataux d'urgence (SONU) | 50,000 | Financement conjoint UNICEF/UNFPA |
| Evaluation du Plan Quinquennal (2011-2015) | 50,000 | Financement PNUD |
| Evaluation à mi-parcours du DSRP 3 (2013-2017) | 50,000 | Financement PNUD |
| Enquêtes nationales thématiques ou sectorielles | | |
| Enquêtes nationales sur la sécurité alimentaire ¹⁶ | 50,000 | Financement PAM |
| Enquête de Surveillance Comportementales (ESCOMB) | 50,000 | Financement ONUSIDA |
| Enquête Démographique et de Santé (EDS) ¹⁷ | 1,100,000 | Financement conjoint |

¹⁶ 2eme et 3eme trimestre 2013.

¹⁷ 2eme et 3eme trimestre 2017.



| | | |
|---|----------------------|------------------------------------|
| | | OMS/UNFPA/UNICEF |
| Enquête Légère pour l'Évaluation de la Pauvreté (ELEP) ¹⁸ | 1,200,000 | Financement PNUD |
| Sous-total | USD 2,550,000 | |
| V. RENFORCEMENT DES CAPACITES EN SUIVI-EVALUATION | | |
| Opérationnel | | |
| Formation/recyclage des cadres en charge de suivi et évaluation (planification, GAR/Genre, collecte et l'analyse de données, base données DevInfo.etc.) ¹⁹ | 36,500 | Financement conjoint UNCT |
| Institutionnel | | |
| Mise en place et opérationnalisation d'une base de données multisectorielle (DevInfo) | 100,000 | Financement conjoint UNCT |
| Production annuelle des annuaires statistiques (INS et sectoriels santé, éducation, agriculture etc.) | 325,000 | Financement individuel des agences |
| Réseautage | | |
| Mise en place et opérationnalisation d'un réseau national de suivi et évaluation des programmes/projets de développement ²⁰ | 5,000 | Financement conjoint UNCT |
| Sous-total | USD 466,500 | |
| Total General Financement Conjoint UNCT | USD 291,500 | |
| Total General Mise en Œuvre Plan S/E du PNUAD (2013-2017) | USD 3,216,500 | |

5.2. Stratégie de Communication

L'adhésion de l'ensemble des acteurs et l'appropriation nationale sont des éléments clés pour l'atteinte des résultats visés par le présent PNUAD. A ce titre, la stratégie de communication intégrée du SNU en Guinée aura pour objectifs spécifiques :

- Promouvoir la diffusion et la connaissance des principaux vecteurs de la Réforme du SNU entamée depuis 1997, en particulier le PNUAD ;
- Susciter l'adhésion de l'ensemble des acteurs du développement pour la réalisation des priorités stratégiques identifiées dans le PNUAD ; et
- Faciliter le partage de bonnes pratiques et la diffusion des résultats du PNUAD.

Le Groupe inter-agence du SNU Guinée pour l'Information et la Communication (GIC) et le Groupe Transversal « Communication » du PNUAD (2013-2017) veilleront à la formulation et à la mise en œuvre de cette stratégie.

¹⁸ 2eme et 3eme trimestre 2016.

¹⁹ 2eme trimestre de chaque année jusqu'en 2016.

²⁰ 2eme trimestre 2013.



ANNEXES

ANNEXE I. CADRE DES RESSOURCES FINANCIERES DU PNUAD (2013-2017) DE LA GUINEE

ANNEXE II. MATRICE DE RESULTATS ET DE SUIVI-EVALUATION DU PNUAD (2013-2017) DE LA GUINEE

ANNEXE III. CALENDRIER SYNTHETIQUE DE SUIVI ET D'EVALUATION DU PNUAD (2013-2017) DE LA GUINEE

ANNEXE IV. PLAN DE SUIVI-EVALUATION DU PCNAUD (2013-2017) DE LA GUINEE



